

## INFORMATIONS PROTOCOLE SANITAIRE – Version de novembre 2020

Pendant la période de nouveau confinement, les établissements scolaires restent ouverts avec un protocole renforcé basé sur celui aménagé pour la rentrée de septembre. Beaucoup des mesures spécifiées dans cette nouvelle version étaient déjà en place depuis la rentrée. Elles sont adaptées à l'effectif reçu depuis la rentrée, c'est-à-dire l'ensemble des jeunes, par alternance, dans les conditions de continuité de leur formation professionnelle.

### Pour les parents, à la maison, lorsque l'on vient à l'établissement

**CONTRÔLE ET INFORMATIONS:** Aucune personne, adulte accompagnant ou élève ne doit venir à la MFR avec des symptômes évoquant la COVID-19 ou avec une sensation de fièvre. Une prise de température doit être systématique en cas de doute et on doit s'abstenir de tout contact si elle est égale ou supérieure à 38°. Il faut systématiquement prévenir l'établissement de ce type de situation ainsi que des cas contacts chez des proches (qui vivent dans le même foyer) et évidemment des cas positifs.

 **02 98 61 41 30 – par mail [mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr](mailto:mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr)**

**ATTESTATIONS :** Une attestation permanente de déplacement durant le confinement a été remise aux élèves et aux parents. Les forces de l'ordre peuvent réclamer un justificatif d'identité pour vérifier que vous êtes bien en droit de l'utiliser. Elle est indispensable pour justifier le déplacement sur la MFR.

**VISITES :** Seul(es) les responsables des jeunes sont autorisés à venir à l'établissement : aucune visite n'est tolérée à l'internat par le règlement intérieur, de plus, en période de COVID-19 et VIGIPIRATE, elles sont même passibles de poursuites et d'amendes. **L'accès à l'établissement est strictement interdit à toute personne extérieure, l'accueil se fait sur rendez-vous.**

**L'ACCUEIL ET LES RENDEZ-VOUS :** Les contacts à distance sont privilégiés cependant des rendez-vous indispensables peuvent être maintenus, l'accueil reste ouvert mais nous vous demandons de ne vous y présenter qu'en cas de nécessité et de nous prévenir de votre visite.

**PORT DU MASQUE :** Le port du masque est obligatoire partout pour toute personne circulant dans l'établissement ou à ses abords.

**DEPOSER ET RECUPERER SES ENFANTS, COVOITURAGE :** Il est demandé aux personnes qui viennent à la MFR de se garer et d'attendre les jeunes dans les véhicules. Ce sont les jeunes qui récupèrent et rangent les bagages, les adultes ne doivent pas se mêler à eux ou discuter entre eux. Nous sommes conscients que cela nuit à la convivialité mais c'est une règle de prudence élémentaire actuellement.

**MFR**  
**CULTIVONS LES RÉUSSITES PLOUNEVEZ-LOCHRIST**

Maison Familiale Rurale – 9 rue de la Gare – 29430 Plounevez-Lochrist  02 98 61 41 30  
[www.mfr-plounevez.com](http://www.mfr-plounevez.com)

Il est indispensable d'être disponible pour venir chercher rapidement son enfant en cas d'apparition de symptômes et de suspicion de COVID-19 survenus à la MFR. L'élève malade est isolé selon un protocole précis.

### Pour les jeunes, à la MFR

**LE LAVAGE DES MAINS** : il est obligatoire dès l'arrivée à l'établissement en autonomie et en arrivant au domicile. Il est organisé et surveillé à la MFR à l'entrée en classe, avant et après chaque repas soit par un lavage supervisé soit avec une friction avec une solution hydro alcoolique.

**LA DISTANCIATION** : les élèves doivent se tenir en distanciation lors des déplacements sur et hors de l'établissement (pour se rendre en EPS par exemple), des espaces dédiés sont désignés en extérieur et à l'intérieur pour limiter les brassages des groupes durant les pauses.

**Attention, le lundi à l'arrivée des élèves et le vendredi au départ nous constatons que certains ne respectent plus les règles de bases de l'établissement dans les premiers moments ou les derniers passés à la MFR ou à ses abords.** Le virus est aussi contagieux à ce moment-là et la situation est au contraire à prendre avec plus de prudence car il y a plus de densité, on croise des personnes d'environnements plus variés.

**LE PORT DU MASQUE** : Obligatoire partout à l'exception faite ci-dessous en internat et durant les repas.

**A L'INTERNAT** : les élèves s'installent tête-bêche sur les lits superposés ou à distance d'un mètre. Ils sont répartis au maximum dans les chambres sans mixité de groupe, en chambre individuelle quand c'est possible. Ils utilisent la même douche sur la semaine et sont ainsi reliés à l'utilisation d'un bloc sanitaire.

Ils peuvent retirer le masque une fois au lit ou lorsqu'ils sont en chambre individuelle.

**LES REPAS** : des tablées de 6 maximum avec les élèves en quinconce (pour ne pas se faire face) sont fixées pour la semaine, certains changements peuvent être opérés entre le midi et le soir. Il faut apporter une gourde ou un autre contenant personnel pour limiter l'usage de pichets et faciliter l'accès à l'eau en sécurité toute la journée (pauses, repas, internat).

Lorsque les groupes sont nombreux, les horaires d'entrée en salle à manger sont décalés de 5 minutes pour faciliter le lavage des mains et l'installation dans le calme. Une zone d'attente en distanciation est toujours en place sous la galerie vers la restauration.

On retire le masque durant le repas et on le remplace par un neuf ou un propre en quittant la table, les masques usagés sont collectés. On ne se déplace qu'après avoir demandé et obtenu l'accord du formateur ou de la formatrice de service.

USAGE DU MATERIEL : Le prêt de matériel personnel est interdit, le matériel pédagogique ou de loisir partagé nécessite une désinfection des mains avant et après l'utilisation, un pulvérisateur de solution hydro alcoolique ou un lavabo et du savon sont disponibles dans tous les espaces concernés (classes spécifiques, gymnase, foyer).

SANCTIONS : Des sanctions sévères seront prises conformément à l'annexe au règlement intérieur de l'établissement signée en début d'année pour tous ceux qui font prendre des risques à leurs camarades, au personnel et à toutes les familles par leur indiscipline ou leurs comportements dangereux récidivants.

#### **Pour le fonctionnement général, à la MFR**

NETTOYAGE : Le nettoyage a été renforcé à la MFR, une désinfection très fréquente des surfaces de contacts a été mise en place avec l'ensemble du personnel de la MFR et vient s'ajouter au nettoyage et désinfection régulière déjà mise en place avec l'équipe de vie résidentielle. Les services ont été maintenus avec les élèves avec des allègements en classe et des renforcements en salle à manger.

AERATION : Tous les locaux sont aérés régulièrement, au moins durant 15 minutes toutes les deux heures. Le chauffage a été aussi réglé en conséquence donc il peut y avoir des différences de températures nécessitant de se couvrir et de se découvrir en fonction de l'ouverture des fenêtres tout en gardant une tenue décente.

LE REFERENT COVID-19 : M. Allan GIRAUDEAU, référent de l'établissement, est à disposition des élèves et du personnel concernant leurs questionnements éventuels ou leurs remarques concernant la situation sanitaire liée à la COVID-19. Il garantit l'anonymat pour tout ce qu'ils souhaiteraient partager à ce sujet.

MASQUES : **Une réserve d'urgence de masques est présente à la MFR en cas d'oubli ou de difficultés personnelles ou familiales, les jeunes peuvent en solliciter à l'accueil.** Le port du masque est obligatoire partout dans la MFR et ses abords à l'exception des locaux du personnel occupés par une seule personne conformément au code du travail.